



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 3, Numéro 1, Janvier 2025

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>.

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mirabel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**Academic
Resource
Index**
ResearchBib

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

AJOL
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI

<https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086>

SJIF 2024 : 5.214

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814**ISSN-P: 3006-306X**

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>.

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Liens des indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI: <https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?id=14086>

ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **The Aesthetics of Utopia and Essentialism in African and Diasporic Women's Literature**
Saliou DIONE..... 1-15
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.1>
2. **Proverbs and ideational metafunction in chinua achebe's arrow of god**
Lallé Michaël ZOUBA & Gérard MILLOGO..... 16-31
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.2>
3. **The Narrative Instinct as Conflicts Controller and Peace Generator in Bediako Asare's *Rebel***
Kemealo ADOKI..... 32-45
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.3>

Lettres Modernes

4. **Les rapports de pouvoirs déséquilibrés dans Les Petits-fils nègres de Vercingétorix d'Alain Mabanckou**
Faustin Mezui M'okane..... 46-58
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.4>
5. **Les traces du colonialisme dans la littérature camerounaise**
Marthe Prisca LETSETSENGUI..... 59-70
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.vi3i1.5>
6. **L'ancrage culturel dans La Colère des dieux : un enjeu narratologique du récit filmique**
Soungalo COULIBALY, Maténé OUATTARA,
Mamadou BAYALA & Yamba Prosper NIKIEMA..... 71-88
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.6>
7. **La grossophobie dans riposte (2022) de louisa reid et gordofobia (2022) de Gisel Navarro : stigmatisation et autodépréciation des personnages en surcharge pondérale**
D'Acise Junior NGUIMBI..... 85-95
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.7>

COMMUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

8. **Usages du téléphone mobile dans les activités scolaires hors classe des élèves de Terminal du lycée Chaminade de Brazzaville.**
Antonin Idriss BOSSOTO..... 96-113
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.8>

- 9. Étude comparée du syntagme épithétique de trois langues gur :
le kabiyyè, le moba et le gulmancema**
Assolissin HALOUBIYOU & Djahéma GAWA 114-125
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.9>
- 10. Les prédicatifs non verbaux du marka**
Nébremy DAO..... 126-138
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.10>
- 11. Insertion de néologismes dans la presse écrite burkinabè :
conditions d'émergence dans un contexte multilingue**
Célestin ZOUMBARA..... 139-154
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.11>

Arts et Culture

- 12. La dot en nature ou cuadikpaabu :
fondement d'une culture endogène de paix au Nungu**
Germain OUALLY & Yendifimba Dieudonné LOUARI..... 155-170
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.vi31.12>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

- 13. Diagnostiquer et conjurer le mauvais sort chez les Gbaya
du Cameroun en contexte post-moderne**
Jeannette Sylvie PILO ATTA 171-186
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.13>
- 14. Production artistique contemporaine au Burkina Faso :
manifestation de l'abstraction en sculpture et en batik**
SANDWIDI Hyacinthe, SANFO Moctar & TOME Adama.....187-201
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.vi31.14>
- 15. Arts et mutations en Afrique : entre visible et invisible,
quelle identité pour l'art africain ?**
Opêoluwa Blandine AGBAKA..... 202-214
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.15>
- 16. Contraintes coloniales en Haute-Volta / Haute-Côte d'Ivoire et
migrations de fuite en Gold Coast britannique**
Serge Noël OUÉDRAOGO..... 215-232
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.16>
- 17. Le mos majorum, facteur d'incompatible entre le prince romain et
le philosophe stoïcien des Julio-Claudiens aux Flaviens ?**
Robert Adama SENE & Moussa Aleyri Salam SY 233-245
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.17>

Géographie

- 18. Les Femmes rurales face aux défis de l'autonomisation financière : cas de culture du souchet (*Cyperus esculentus*) dans le canton Dyh au Département de la Tandjilé Ouest/Tchad.**
 KELGUE Salomon 246-258
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.18>
- 19. Impact de la RN2 sur la production et la commercialisation des cossettes de manioc séchées dans la sous-préfecture de Ngo**
 LINGUIONO Chelmyh Duplosin 259-274
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.19>
- 20. Analyse de l'assainissement et risques sanitaires dans les quartiers de Mfilou-Ngamaba à Brazzaville (République du Congo)**
 Syviney Franck Laurel BAKANAHONDA 275-288
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.20>
- 21. La Falémé, entre agriculteurs et miniers : analyse des mobilisations sociales dans un espace aurifère transfrontalier (Sénégal, Mali)**
 El Hadji Serigne TOP & Mouhamadou Lamine DIALLO 289-306
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.21>
- 22. Culture industrielle de canne à sucre et mutations socio-economiques dans la ville de Nkayi (Congo)**
 Guy Rodrigue MOUANDA NIAMBA,
 Gilles Freddy MIALOUNDAMA BAKOUÉTILA &
 Yolande BERTON-OFOUÉMÉ..... 307-324
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.22>
- 23. Environnement insalubre des centres de soins infirmiers de Yamoussoukro : une pluralité de facteurs**
 DIARRASSOUBA Bazoumana & DOLLOU Andréa Cyrielle Blailatien 325-341
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.23>
- 24. De l'écotourisme à la valorisation socio-culturelle et économique des ruines de Loropéni au Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)**
 Innocent Hibort HIEN, Frédéric BATIONO &
 Yélézouomin Stéphane Corentin SOME..... 342-355
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.24>
- 25. Incidences de la croissance de la ville de N'Djaména sur les terres agricoles de Malo-Gaga**
 Hinsoubé DJONZOUNÉ & Mahadjir ADOUM IDRISSE..... 356-366
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.25>

- 26. Perception et stratégies d'adaptation des agriculteurs aux changements climatiques dans le Système Faguibine**
 Mahamadou ABOCAR, Sory Ibrahima Fofana,
 Abdoukadro Oumarou TOURÉ & Habiboulaye D. Maiga..... 367-385
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.26>

Philosophie

- 27. La structure de base rawlsienne : un ferment pour la justice sociale en Afrique subsaharienne**
 Jean Joel BAHI..... 386-405
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.27>
- 28. Karl Marx et la démocratie**
 Ouétien Yves Arsène DAO & Guy Olivier YAMÉOGO..... 406-421
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.28>
- 29. Droits de l'Homme et paix : quels rapports dans les sociétés politiques francophones Ouest-africaines ?**
 Firmin Wilfried ORO..... 422-440
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.29>
- 30. Oralité et pédagogie chez les Akwa du Congo**
 Pierre Hubert MFOUTOU & Marlon ALOUKI OBOUEMBE..... 441-454
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.30>

Anthropologie et sociologie

- 31. Dynamiques sociales et émergence des espaces de consommation de drogue « val val » en milieu rural ivoirien**
 Amoin Kanou Rébéka KAKOU-AGNIMOU..... 455-471
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.31>
- 32. Déterminants socio-politiques des violences électorales en Afrique : Cas de Saponé, Burkina Faso**
 Brahima SODRE & Paul-Marie MOYENGA..... 472-487
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.32>
- 33. Participation politique et abstention : les jeunes étudiants de Daloa face aux défis électoraux**
 Mariame Tata FOFANA & Bogui Landry Fernand NIAVA..... 488-505
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.33>
- 34. Héritage des biens fonciers et crise des liens familiaux à Abengourou (Côte d'Ivoire)**
 Adjéi Pascal TANOI & Assamoi Isidore ETTY..... 506-525
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.34>

- 35. Symbolique du "foyer feu" :
une analyse des dynamiques sociales au Gabon**
Inna Gabrielle MAYILA épouse GAWANDJI. OLOUNDIGOLO..... 526-540
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.35>
- 36. Parti au pouvoir et opposition :
de la mémoire politique aux alliances au Cameroun**
Catherine NGONO..... 541-555
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.36>
- 37. Résilience du système de santé burkinabè face à la COVID-19 :
perceptions du personnel de santé**
Blahima KONATE, Abdramane, BERTHE, Hermann BADOLO,
Hermann BAZIE, Isidore TRAORE,
Awa MIEN & Hervé M HIEN..... 556-567
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.37>
- 38. Les figures infantiles de la migration à Bobo-Dioulasso :
acteurs, motifs, trajectoires et facteurs de vulnérabilité**
SAWADOGO Honorine Pegdwendé & GNESSI Siaka..... 568-585
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.38>
- 39. Les talibés de Baye Niasse et la COMAS :
un narratif autour d'une coopérative paysanne**
Cheikh El Hadji Abdoulaye NIANG..... 586-608
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.39>

Psychologie

- 40. Stratégies éducatives des familles et gestion de la pauvreté sur le
développement cognitif des enfants dans la ville de Man (Côte d'Ivoire)**
Kouakou Mathias AGOSSOU..... 609-627
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.40>
- 41. Impact de la résilience sur la charge virale
des orphelins et enfants vulnérables du VIH**
Kodzo Jude GUEDE & Kaka KALINA 628-642
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.41>

Science de l'éducation

- 42. Comprendre les dysfonctionnements à l'aune des pratiques
de GRH au sein des établissements DORIAN de Yopougon**
Katty MAMBO & Rassidy OYENIRAN..... 643-664
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.42>
- 43. Voyage d'études et renforcement des compétences des enseignants du
supérieur au Burkina Faso : cas de l'université Norbert Zongo (UNZ)**
Joseph BEOGO..... 665-678
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.43>

- 44. Impact de l'Intelligence Artificielle sur les Interactions Étudiantes et optimisation de l'Apprentissage à l'Université de N'Djamena/Tchad**
Nahoundongar MEKONDION, Abraham DAGUE &
Mbaindo DJIMRABEL..... **679-697**
<https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v8i1.44>



Parti au pouvoir et opposition : de la mémoire politique aux alliances au Cameroun

Catherine NGONO

Département de sociologie

Université de Ngaoundéré, Cameroun

Téléphone : (237)675 11 67 18

Email : ngono0395@gmail.com

Date de soumission : 15-11-2024

Date de publication : 15-01-2025

doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i1.36>

Résumé

Cet article est une analyse des dynamiques d'alliances entre le parti au pouvoir et l'opposition dans un contexte de changements sociopolitiques observés depuis 1990. L'objectif est de montrer que les dynamiques politiques de rapprochement entre ces protagonistes se construisent sur les anciens réseaux et les échanges sociaux. La question qui structure ce travail est de savoir comment l'État capitalise-t-il les anciens réseaux politiques pour gouverner. L'hypothèse de travail s'énonce comme suit : L'État camerounais met en œuvre des stratégies de redistribution des postes ministériels à des leaders de l'opposition contre des sièges électifs. La triangulation issue des données de la recherche documentaire et d'un certain nombre d'entretiens individuels laissent apparaître les dynamiques de coalition entre le parti au pouvoir et l'opposition. Les approches retenues sont le constructivisme et la théorie des réseaux sociaux. Les résultats indiquent que la construction des alliances entre parti au pouvoir et l'opposition à travers des anciens réseaux entraîne des ruptures dans l'opposition et rend difficile l'alternance au sommet du pouvoir.

Mots-clés : Parti au pouvoir, opposition, mémoire politique, alliances, don/contre don.

Ruling party and opposition: from political memory to alliances in Cameroon

Abstract

This article analyses the dynamics of alliances between the ruling party and certain opposition parties in a context of socio-political change since 1990. The aim is to show that the political dynamics of rapprochement are built on old networks and social exchanges. The question that structures this work is how the state capitalizes on old political networks in order to govern. The working hypothesis is as follows: The Cameroonian state implements strategies to redistribute ministerial posts to opposition leaders in exchange for elective seats. The triangulation of data from documentary research and a number of individual interviews reveals coalition dynamics between the ruling party and the opposition. The approaches adopted are constructivism and social dynamics. The results indicate that the construction of alliances between the ruling party and the opposition through old networks leads to ruptures in the opposition and makes alternation at the top of power difficult.

Key words: ruling party, opposition, political memory, alliances, give and take.



Introduction

Les changements sociopolitiques observés depuis 1990, ne sont pas exclusivement le résultat des seules revendications politiques face à un pouvoir monochrome. Ils sont l'aboutissement des interactions entre les mouvements sociaux à la fois élitiste, populaire et les partis politiques. Or, ces mobilisations sociales et politiques bien qu'ayant conduit à des dynamiques d'ouverture au multipartisme n'ont pas eu comme effet l'émergence d'une opposition forte, efficace, susceptible de construire un bloc oppositionnel capable de produire une perspective d'alternance politique.

Ces revendications sociopolitiques au Cameroun reposent sur des variables à la fois objectives et subjectives relatives à la théorie de l'attribution causale indexant la stigmatisation des pouvoirs publics et la protestation par une partie des membres de la société civile portant sur des injustices, des privations et des souffrances, ces phénomènes étant accentués dans certains cas par des sentiments profondément ancrés d'opposition collective, d'intérêts communs et de communauté de destin A. Obershall (1973). De la sorte, les comportements individuels sont orientés en fonction de la manière dont les individus perçoivent ou interprètent cette réalité, et de leurs positions structurelles; ensuite, les organisations impliquées dans les mouvements sociaux jouent un rôle fondamental dans la génération et la diffusion des significations (O. Filleule, 1993 :112).

La question qui prévaut est de savoir comment la capitalisation par le parti au pouvoir des anciens réseaux politiques entraîne-t-elle à des dynamiques de rupture dans l'opposition. L'hypothèse retenue indique que les dynamiques de construction des alliances entre le pouvoir politique et une partie de l'opposition qui se font en référence à la mémoire politique justifient la difficulté à fabriquer une force oppositionnelle coalisée porteuse de l'alternance. L'objectif poursuivi est d'analyser la réactualisation des anciens réseaux politiques situés dans l'opposition par le pouvoir en place comme une référence des vivants aux défunts qui rend possible la construction d'une nouvelle classe politique dirigeante coalisée, mais qui plombe la virulence de l'opposition.

Les approches retenues se centrent sur le capital social de P. Bourdieu (1980) qui a permis d'appréhender les lieux de pouvoir comme des espaces où l'élite dirigeante actionne les alliances du passé pour diriger. Le capital social « est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ;... » (P. Bourdieu, 1980 : 2).

Selon cet auteur les profits que procure l'appartenance à un groupe sont au fondement de la solidarité qui les rend possibles » (P. Bourdieu, 1980 :2). Dès lors, il est appréhendé comme un bien individuel que seule la classe dirigeante possède et que ses membres utilisent pour atténuer la virulence P. Bourdieu (1980) de l'opposition au Cameroun.

Une démarche anthropologique du réseau relationnel adossée à celle ci-dessus illustrée inscrit les acteurs dans des interactions, « des déplacements subtils par lesquels ils s'affirment porteurs du présent tout en prenant appui sur la trace du passé, en s'arc-boutant à des filiations, à des ascendants réels ou imaginaires, selon les circonstances » (M. Abélès, 1992 : 20). Il est question de mettre en lumière la fonction de la mémoire dans le jeu politique. La triangulation issue des données de la recherche documentaire et d'un certain nombre d'entretiens individuels laissent apparaître les dynamiques de coalition entre le parti au pouvoir et l'opposition.

1. Les « années de braises » au Cameroun

Le 19 février 1990 commence l'« affaire Yondo Black », du nom d'un avocat et ancien bâtonnier, arrêté à Douala avec neuf autres personnes, dont Anicet Ékanè, Albert Mukong, Henriette Ekwè, Rodolphe Bwanga, Charles René Djon Djon, Gabriel Hamani, Francis Kwa Moutome, Vincent Fekom, Julienne Badje. Soupçonnés d'avoir voulu créer un parti politique, ils seront accusés de subversion. Leur procès débute devant le tribunal militaire le 7 janvier 1990. Deux cents avocats vont assister ces détenus observant aussi une grève de plusieurs jours pour protester contre le sort de leur confrère Yondo Black. L'enjeu de l'affaire était alors le retour du multipartisme. Le 27 mars 1990, le bâtonnier Me Bernard Muna a plaidé en sa faveur et a condamné les violations des Droits de l'Homme dans le pays lors d'une session extraordinaire du Conseil de l'ordre à Douala, il explique :

Supposons que les dix détenus aient effectivement organisé des réunions clandestines, aient distribué des tracts critiquant le gouvernement, etc. La question que l'on doit alors se poser est de savoir pourquoi ils ont dû tenir leurs réunions de manière clandestine et dû critiquer le gouvernement avec des tracts anonymes alors que le droit de tenir des réunions et de former des associations est garanti par notre Constitution, ainsi que par la Charte internationale des droits de l'homme et la Charte africaine... La réponse à cette question est simple: au Cameroun au cours des 25 dernières années, les citoyens qui ont osé exercer leurs droits ont été, arrêtés, torturés et emprisonnés (F. Pigeaud, 2011 : 46)

Le pouvoir va organiser de nombreuses marches approuvant l'arrestation de Yondo Black et de ses camarades. Le gouvernement s'est cependant rétracté: il a finalement affirmé que les dix accusés avaient été arrêtés pour la tenue de réunions clandestines, la fabrication et la distribution de tracts hostiles au pouvoir, injurieux vis-à-vis du Président de la République et incitation à la



révolte, et non pas parce qu'ils voulaient former un parti politique. Début avril 1990, Yondo Black a été condamné à trois ans de prison, Anicet Ékanè à quatre ans tandis que Jean-Michel Tekam alors en France, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement. Les autres ont été condamnés à des peines avec sursis ou ont été acquittés. Le 10 août 1990, le Président de la République a accordé la clémence aux prisonniers politiques. Yondo Black ainsi que Djeukam Tchameni arrêtés en 1988 ont été libérés. Mais « l'affaire Yondo Black » a laissé des traces: elle a mis sur la place publique le débat sur le multipartisme et montré que le régime n'était plus aussi fort qu'auparavant. Le 19 avril 1990 plus tôt, le Président de la République Paul Biya s'est fermement élevé contre l'idée d'une démocratie multipartite, critiquant la reprise de « modèles et formules politiques importés de l'étranger »: « Je vous ai compris », a-t-il dit aux militants du RDPC, qui avaient manifesté bruyamment contre le multipartisme. « Je vous félicite. Le Cameroun aujourd'hui a un problème majeur: la crise économique. Le reste n'est que manœuvres de diversion, d'intoxication et de déstabilisation. Je compte sur votre vigilance. » (F. Pigeaud, 2011 :46-48) Les déclarations du Président de la République n'ont pas empêché qu'un nouveau pas soit franchi quelques jours plus tard.

1.1. Dynamiques de rupture et de recomposition de l'espace public

Le système multipartite est autorisé au Cameroun dans les années 1990. L'opposition institutionnalisée à travers les partis politiques agissant légalement aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur est une donnée récente. Selon M. Weber (1959 :141) les partis politiques modernes « ... sont des enfants de la démocratie, du suffrage universel, de la nécessité de recruter et d'organiser les masses, de l'évolution des partis vers l'unification de plus en plus rigide au sommet et vers la discipline la plus sévère aux divers échelons ». La domination de l'opposition par la culture d'État à travers la recherche de la conquête contribue à faire du parti politique un élément décisif: l'opposition est une étiquette dont les partis politiques dominés constituent le contenu opératoire. Elle marque une transformation fondamentale de la vie politique camerounaise. C'est un processus de socialisation, controverse politique à travers l'acceptation de la diversité, la pacification de la compétition politique. Non seulement l'opposition reconfigure l'État, mais en plus elle affecte les structures sociales à travers les groupes sociaux qui constituent les foyers de recrutement des électeurs, des militants, mais aussi à travers les représentations dont les dirigeants sont l'objet. L'opposition, en ayant partie liée avec certaines identités ethniques ou régionales, en transformant la culture politique, modifie dans une certaine mesure les structures sociales.



1.2. Conférence tripartite et dynamiques de rupture dans l'opposition

Les partis de l'opposition comme partout ailleurs en Afrique ont réclamé la tenue d'une Conférence Nationale Souveraine. En lieu et place l'État convoque une Conférence tripartite jugeant la Conférence Nationale Souveraine sans objet au Cameroun. La tripartite réunit le gouvernement, l'opposition et la société civile. En octobre 1991 les partis politiques de l'opposition ne vont pas s'entendre sur les termes de la tripartite. L'opposition politique se divise: certains partis refusent d'y participer. En revanche, d'autres assistent à la Conférence. Elle commence le 30 octobre 1991 à Yaoundé. L'opposition donne mandat à l'Union Démocratique Camerounaise (UDC) de parapher le document final de la rencontre tripartite d'octobre 1991. Des accords sont conclus le 13 novembre 1991 entre les protagonistes. Le Social Democratic Front (SDF) s'abstient de signer le texte soumis par les autorités. Après la tripartite le gouvernement obtient de la société civile et de l'opposition l'arrêt des « villes mortes » au Cameroun. Le 16 novembre 1991 une loi électorale est adoptée par l'Assemblée Nationale jusque-là restée monochrome. Une partie de l'opposition conteste cette loi électorale qui pour elle ne met pas en œuvre les conditions d'élection « transparentes et justes ». Plusieurs partis de l'opposition dont le SDF, l'Union des forces démocratiques du Cameroun (UFDC) décident de boycotter les élections législatives du 02 mars 1992. Ces grands partis de l'opposition ne seront pas représentés à l'Assemblée Nationale. En 1992, la plate-forme dénommée Alliance pour la réconciliation du Cameroun et la conférence nationale souveraine (Arc Cns) constituée des leaders de l'opposition se disloque et l'opposition va en rangs dispersés. Cette dispersion a des effets sur le scrutin présidentiel de 1992 car l'opposition n'arrive pas à présenter un candidat unique face au parti au pouvoir. La « coordination de l'opposition de l'union pour le changement » organisée pour présenter une candidature unique se solde par un échec. Alors que l'ensemble des forces l'oppositionnelles avait choisi la candidature de Samuel Eboua de l'UNDP pour le représenter à l'élection présidentielle, le chairman du SDF Ni John Fru Ndi va organiser un coup de force pour l'évincer. Il déclenche la dislocation du consensus sur une candidature unique de l'opposition.

Ces dynamiques de composition et de recomposition des pactes ou des alliances entre les différents partis de l'opposition qui ont pour finalité l'alternance au niveau de l'État central sont traversées par des crises, des conflits, des consensus ou des négociations. Toutefois, ces ruptures intra-groupes vont contribuer à l'intégration de chacun des groupes en conflit, dans la mesure où ces mésententes renforcent les rapports sociaux et conduisent à des actions collectives qui créent des liens de sociabilité entre les membres de l'opposition. Ainsi les



espaces conflictuels créent des interactions entre les différents groupes de l'opposition. Ces regroupements politiques apprennent à se connaître à travers ces conflits. Ces ruptures peuvent ainsi être lues comme une conséquence des dynamiques souterraines entretenues par le pouvoir en place avec une partie de l'opposition, car la conférence tripartite imposée en lieu et place de la Conférence Souveraine Nationale divise l'opposition. Le plus grand parti de l'opposition boycott les élections législatives ce qui facilite les alliances entre le gouvernement avec ses « anciens camarades » de l'UNDP, de l'UPC et du MDR.

Cette situation se reproduit en 2020 avec l'opposant Maurice Kamto leader du parti MRC, qui appelle ses partisans au boycott des élections législatives et municipales après sa sortie de prison, suite aux manifestations qu'il organise après son échec à l'élection présidentielle de 2018. Dénonçant la crédibilité des élections de 2020 qui se tiennent en pleine crise opposant l'armée régulière et les indépendantistes anglophones dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun. Il critique le code électoral. Ce boycott du MRC comme celui de 1992 avec le SDF va servir le parti au pouvoir. Parti présent dans toutes les circonscriptions du Cameroun de par son ancienneté et reposant sur l'administration n'aura pas, grâce à ce boycott de concurrents dans de nombreuses localités. A la sortie de ces scrutins, le RDPC s'en sort avec une majorité écrasante. Le MRC en revanche n'aura aucun siège ni à l'Assemblée nationale, ni au Sénat, encore moins au niveau des communes. Cette décision unilatérale du leader du MRC est déplorée par A. Bono¹ « le leader a dit, il faut boycotter les élections. Malheureusement, si on était auprès de ce monsieur on lui aurait dit que pour rester un vrai patriote, il faut aller aux élections. Je me dis, si le MRC était allé aux élections on serait aujourd'hui comme le SDF en 1990, on aurait partagé les sièges avec le RDPC ». Il poursuit dans la même lancée « il ne faut pas laisser les émotions prendre le dessus quand nous sommes en politique. Il faut toujours penser à l'intérêt, parce qu'on ne peut pas faire la politique sans intérêt ». Le retrait du MRC des élections de 2020 a affaibli une fois de plus l'opposition camerounaise et maintiendra ce parti hors du jeu démocratique. Car la loi prévoit qu'un parti politique ne peut participer à l'élection présidentielle que s'il a au moins deux élus au niveau national ou local, ce qu'il n'a pas. Le MRC ne peut donc pas participer aux prochaines élections prévues en 2025 pour la présidentielle, ainsi qu'en 2026 pour les législatives et les municipales. Au regard, les politiciens au Cameroun sont des amateurs qui conçoivent la politique non pas comme une profession mais comme un métier informel (on se forme dans le tas). Le leader du parti au pouvoir contrairement aux leaders de l'opposition a accumulé des expériences au fil des années

¹ Bono Alfred, homme politique de l'opposition, membre du MRC, entretien du 04 décembre 2024, Ngaoundéré

passées au sommet de l'État qui lui permettent de penser et de mettre en œuvre des stratégies dis-qualifiantes des leaders politiquement trop « zélés », en passant par des dynamiques invisibles, illisibles et de redistribution des ressources matérielles.

2. Dynamiques d'affrontements et construction des alliances politiques

Le conflit désigne ainsi la lutte, l'affrontement entre groupes sociaux (dominants et dominés) pour l'obtention d'avantages matériels ou symboliques. Il s'apparente à ces institutions de régulation de la pression exercée sur les individus par les tensions émergées de la relation sociale. C'est une composante essentielle des relations sociales et émerge structurellement de toute relation sociale. Rareté des biens sociaux, compétition structurelle et frustration : les biens sociaux sont rares (statut, pouvoir, ressources), leur recherche entraîne une compétition structurelle dont le résultat est une frustration pour ceux qui se voient exclus de leur possession. Cette frustration conduit à des sentiments d'hostilité et donc de tension au sein de toute relation sociale.

2.1. Parti au pouvoir, opposition et alliances politiques

Au lendemain de la Conférence tripartite, sont organisées les élections législatives le 02 mars 1992. En dépit de l'appel au boycott une partie de l'opposition participe au scrutin. À l'issue de du vote quatre listes obtiennent des sièges à l'Assemblée Nationale : le RDPC le parti au pouvoir obtient 88 sièges, l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP) de Bello Bouba Maigari 68 sièges ; l'Union des populations du Cameroun (UPC) d'Augustin Frédéric Kodock 18 sièges et le Mouvement pour la Démocratie et la République (MDR) de Dakolé Daissala 6 sièges. Le gouvernement du 09 avril 1992 va former un gouvernement de coalition avec le MDR, l'UPC ainsi que l'UNDP. Ces dynamiques de rapprochement permettent au Rassemblement Démocratique du Peuple camerounais (RDPC) d'avoir une majorité parlementaire et d'exercer le pouvoir. Au regard, les partis politiques de l'opposition qui se rapprochent du gouvernement par le don des sièges ont à leur tête les anciens hauts fonctionnaires de l'État et anciens ministres sous le magistère d'Ahmadou Ahidjo au même titre que le leader du parti au pouvoir, Paul Biya. Les leaders du MDR et de l'UNDP avaient été incarcérés après la tentative du coup d'État perpétré le 06 avril 1986 contre le Président de la République Paul Biya. Quelques années plus tard ils obtiendront la grâce présidentielle et seront libérés.

Au regard de ce qui précède, le conflit apparaît moins comme la marque d'un dysfonctionnement du système social que comme un phénomène derrière lequel se profile de profondes mutations. Ces conflits transforment les rapports sociaux et contribuent à la



socialisation réciproque des individus et des groupes redéfinissant pour les uns et les autres leur statut majoritaire ou minoritaire. Ceux qui ont le pouvoir et ceux qui ne l'ont pas. Le conflit entre l'opposition et le pouvoir en place se rapproche de la conception marxienne, un processus d'opposition forte et parfois violente entre les groupes sociaux ou politiques aux intérêts contradictoires portant sur la répartition des ressources. Les ressources ici sont surtout symboliques : le pouvoir, le statut, l'idéologie, les stratégies, etc. L'opposition se crée contre le parti au pouvoir d'une part, et en référence aux anciens antagonismes et aux anciennes alliances pour perpétuer le corps politique d'autre part ; c'est une affaire de personnes et non d'idées. Cette référence marque les relations entre les vivants et met aussi au premier plan la référence entre les vivants et les défunts. Les anciens putschistes libérés par le Président de la République Paul Biya jadis Premier Ministre du Président Ahmadou Ahidjo, sont tous comme les enfants d'un même père.

Pour P. Bourdieu (1980) abonde dans le même sens, la prise en compte de la dimension symbolique de la réalité sociale a des conséquences sur la manière de penser les rapports de domination (de dissymétrie de ressources) entre individus et groupes. Il forge le concept de violence symbolique. Cette violence symbolique se traduit dans le cas d'espèce par des dynamiques souterraines de déconstruction de l'opposition par le parti majoritaire. Cette déconstruction invisible et illisible des forces oppositionnelles s'appréhende par l'entrée de celles-ci dans le gouvernement, entrée qui limite l'alternance politique. L'utilisation de la violence symbolique par le parti dominant (RDPC) entraîne des dynamiques conflictuelles au sein de l'opposition, conflits qui inhibent la réflexion sur les mécanismes de transformation de l'État.

Dès lors, les actions politiques des individus sont encadrées (M. Granovetter, 2000) dans des systèmes de relations sociales concrètes, analysables en termes de réseaux sociaux. Ce qui est important ici c'est le réseau relationnel, qui dans ce cas a un sens symbolique. Ce réseau relationnel est au fondement des dynamiques de compositions et de recompositions. Réseau relationnel, circulation des personnes, des biens ne se dissocient pas, ils sont interconnectés, inter-reliés. Les espaces électoraux sont des espaces d'interactions entre l'opposition et le parti au pouvoir, les espaces de circulation des humains et des non-humains. Interactions qui se matérialisent par des échanges de votes contre des postes ministériels. La conquête des positions de pouvoir au niveau national se traduit par des échanges de biens symboliques entre le parti gouvernemental et l'opposition. Grâce à ces échanges de biens symboliques adossés sur la mémoire collective, l'opposition va faire partie de la majorité présidentielle.



2.2. Mémoire collective et alliances politiques

La mémoire collective est un phénomène qui regroupe non seulement un très grand nombre de phénomènes, mais également des phénomènes se situant à différents niveaux de l'expérience (J. A. Barash, 2006). Elle est l'ensemble des souvenirs liés à des pratiques collectives plus anciennes que chacun des membres du groupe, tels que les groupes politiques et qui marquent de façon fondamentale l'identité personnelle de chacun, J. A. Barash (2006). Le Président de la République Paul Biya jadis, premier ministre du président Ahmadou Ahidjo va passer des alliances politiques avec les partis de l'opposition dont les leaders sont tous des anciens hauts fonctionnaires du gouvernement Ahmadou Ahidjo. Bello Bouba Maigari entre 1971-1972 occupe le poste d'attaché au Secrétariat général de la République. De 1972-1975 il est nommé secrétaire général au ministère des Forces Armées. Le 7 janvier 1975, il est nommé ministre d'Etat, ministre de l'Economie et du plan. Le 30 juin 1975, il devient le secrétaire général adjoint à la présidence de la République jusqu'en janvier 1982. Novembre 1982 après la démission du Président Ahmadou Ahidjo, il est nommé premier ministre du nouveau Président Paul Biya. Sa participation au putsch du 6 avril 1984 contre les institutions de la république l'amène en exil au Nigéria. Dakolé Daissala et Issa Tchiroma Bakary seront condamnés pour les mêmes raisons à la prison centrale de Yaoundé dans laquelle ils passeront six années. En 1990 ils sortent de prison après l'abrogation des lois d'exception de 1962 et le retour au multipartisme. Quant à Dakolé Daissala est le premier sous-préfet de Ngaoundéré en 1967, ancien directeur de la Société des Transports Urbain du Cameroun (SOTUC) en 1969. Il occupe le poste de secrétaire général de l'Inspection Fédérale de l'Administration pour le Nord (IFAN). Le leader de l'Union des Populations du Cameroun (UPC), Kodock Frédéric Augustin, partage avec les leaders de l'opposition ci-dessus cités, les souvenirs liés à la construction de l'État sous le magistère d'Ahmadou Ahidjo et à la prise de pouvoir du Président Paul Biya en 1982.

En 1961 il est nommé directeur adjoint des affaires économiques au ministère de l'Economie, en 1962 secrétaire général au ministère des finances, 1983 conseiller technique dans le même ministère et en 1984 directeur général de Cameroon Airlines (CAMAIR). Quant au leader du FSNC Issa Tchiroma Bakary, en 1984 il est nommé chargé d'études à la direction générale la REGIFERCAM avec rang de directeur. Cette même année il est arrêté et incarcéré à la suite du putsch de 1984. Il est placé en résidence surveillée jusqu'en 1990. Après sa sortie de prison en 1990, il fonde l'UNDP avec Samuel Eboua. En 1992, il accepte d'entrer au gouvernement. Il sera exclu du parti avec Hamadou Moustapha le 21 janvier 1995 par le comité central de l'UNDP à cause de cette alliance avec le RDPC. Les deux hommes décident de créer leur parti,



c'est la naissance de l'Alliance Nationale pour la démocratie et le progrès (ANDP) en 1995. En 2007, il crée le Front pour le Salut National du Cameroun (FSNC). Enfin, Bello Bouba Maigari de retour de son exil, crée l'UNDP avec Issa Tchiroma Bakary et bien d'autres personnalités telles que Samuel Eboua. Dakolé Daissala à sa sortie de prison fonde en 1991. Ces trois leaders de l'opposition ont certaines caractéristiques qu'ils partagent: ils appartiennent à l'univers socioculturel de l'ancien Président Ahmadou Ahidjo (Nord du Cameroun), ils ont été emprisonnés pour avoir participé au coup d'État raté du 06 avril 1984 ourdi contre le Président Paul Biya nouvellement nommé quatre ans plus tôt. Ils ont tous occupé des hautes fonctions autant que le Président Paul Biya dans l'administration du Président Ahmadou Ahidjo. Bello Bouba Maigari quant à lui est le tout premier ministre nommé par le Président Paul Biya en 1982 après la démission d'Ahmadou Ahidjo.

Les alliances politiques que ces partis de l'opposition passent avec le RDPC après les élections législatives de mars 1992 permettent au parti au pouvoir d'atteindre la majorité absolue. Ces dynamiques de rapprochement mettent en lumière la référence à la mémoire ancienne qui permet de la rendre possible. M. Abélès (1992) montre la manière dont l'élection met en œuvre le processus de reconstruction au travers des réseaux politiques. Toutes ces constructions, reconstructions sont de l'ordre du non-dit. Ce n'est donc pas un hasard si le collectif du Nord Cameroun accepte l'offre du chef de l'Etat en période difficile, car le RDPC ne peut gouverner que si l'axe Nord-Sud se remet en place. Cet axe est reconstruit avec les alliances passées non seulement avec le parti UNDP, parti d'un ressortissant du Nord, mais également avec celui du MDR, ressortissant de l'Extrême-Nord. Le choix des partenaires ou des adversaires dans le champ politique est parfois guidé à leur insu par cette référence à des traces mémorielles. De par ces alliances se construisent des dynamiques de repositionnement qui brisent le front de l'opposition pourtant majoritaire. Le choix d'une famille politique est un acte d'adhésion qui consiste à opérer ou à effectuer une sélection, un travail préalable de sélection, de repérage qui permet de situer le parti en référence à un réseau relationnel. L'affiliation politique à un réseau peut être réelle ou supposée. L'adhésion à un parti est une pratique par excellence relationnel et contestataire.

Les dynamiques d'éloignement et de rapprochement montrent un champ politique en recomposition. Cette restructuration est liée non seulement au système intra-groupe, mais également au système des partis politiques et au système social. Il y a une interdépendance entre ces divers plans. Le réseau de relation qui s'établit entre ces différents niveaux, établit un circuit dynamique d'influences mutuelles. L'exemple des affrontements qu'on observe dans



l'opposition montrent des conditions spécifiques qui mènent au conflit interne sans nier qu'il soit possible que celui-ci reflète le malaise de la structure sociale et du système des partis en général. Le conflit produit dans l'opposition pourra ainsi déterminer non seulement les divergences au niveau du système des partis et par conséquent celui qui a lieu dans la société. La dynamique de recomposition de l'opposition se lit à travers les tentatives de construction d'un bloc dans l'opposition face au parti de la majorité.

2.3. Du don des sièges au contre don des postes ministériels

Le phénomène du don/contre don de M. Mauss (1924) implique une obligation de recevoir et de rendre. Les objets en circulation ont un contenu hiérarchique et symbolique. En nous appuyant sur la théorie bourdieusienne des champs un parti doit être analysé non seulement comme une entreprise politique tournée vers la conquête des positions de pouvoir, mais aussi comme un espace de concurrence objectivé entre des agents luttant pour le contrôle des ressources collectives que sont la définition légitime du parti, le droit de parler en son nom, le contrôle des investitures et des moyens de financement. La conquête des positions de pouvoir au niveau national se traduit par des échanges de biens symboliques entre le parti gouvernemental et l'opposition. Le concept d'encastrement de Granovetter (2000) amène à l'analyse que les actions politiques des individus sont encadrées dans des systèmes de relations sociales concrètes, analysables en termes de réseaux sociaux. Ce qui est important ici c'est le réseau relationnel. Le réseau relationnel dans ce cas précis est symbolique. Réseau relationnel et circulation des personnes et des biens ne se dissocient pas, ils sont interconnectés, inter-reliés et appréhendés comme des échanges de don/ contre-don. Les espaces électoraux sont des espaces d'interactions, des espaces de circulation des humains et des non-humains. Ces interactions se matérialisent par des échanges de votes contre des postes ministériels. Grâce à ces postes occupés dans le gouvernement, l'opposition fait partie de la majorité présidentielle.

Le phénomène du don/contre don s'observe également dans les rapports entre le politique et le milieu des affaires camerounais. Les acteurs économiques encadrés dans le champ politique permet d'appréhender des échanges réciprocaires dans un contexte des pratiques politiques de calculs

Cet enclassement transparaît dans le discours d'A. Bono lorsqu'il explique : « les leaders politiques tels que nous sommes là, on ne peut pas investir facilement, surtout que à la base nous sommes des opérateurs économiques ». Il indique la difficulté des hommes d'affaires à se déployer dans le tissu économique camerounais lorsque ceux-ci ne s'affilient pas au parti majoritaire. Il souligne par la suite : « quand vous êtes acteur économique, vous avez des



activités. Du jour au lendemain vous aurez des contrôles incessants, tout ceci pour vous mettre sous pression pour que vous cédiez. Si vous cédez, là vous pourriez bénéficier de certains privilèges...donc si je veux gagner un marché, je dois entrer dans le système ». Pour lui entrer dans ce système renvoie à « vendre les mairies...» au parti de la majorité, passer des alliances avec lui. L'affiliation des grands hommes d'affaires dans le parti dominant justifie des stratégies rationnelles mobilisées par ces derniers. Ces acteurs économiques sont cooptés par le RDPC pour le financement des activités politiques, toutefois l'affiliation peut également être libre. Ils participent au développement local au côté de l'Etat en construisant des écoles, des dispensaires, des universités, des routes, etc. Ces investissements viennent ainsi combler le déficit de l'action de l'Etat au niveau de la périphérie. Leur implication dans le développement social va leur valoir des compensations d'ordre politique ou économique. Ils sont investis par le parti dominant afin de participer aux élections et occupent des postes dans le Comité Central du parti. Il y en a qui occupent des sièges à l'Assemblée Nationale, au Sénat ou alors sont des conseillers municipaux, des maires. Ces positions qu'ils occupent les encastrent dans des réseaux de pouvoir. Ces encastrement des hommes d'affaires dans le champ politique ne sont donc pas désintéressés. L'intérêt n'est pas seulement économique. Ces entrepreneurs politiques progressent avec leurs familles sur l'échelle sociale. L'intérêt est également stratégique dans la mesure où chacun des protagonistes tire des avantages qu'il n'aurait pu obtenir sans cet échange social. J. R. Mahieu (2020) montre l'ambivalence entre don/contre don, « bien » et « mal » « veillant ». Le don est à la fois « cadeau et poison ». Il indique que « la forme malveillante du don s'inscrit dans la recherche du pouvoir du donneur et l'obligation de rendre... » (Mahieu, 2020 :66). Dans le cas d'espèce la malveillance se lit au travers de la coalition « complice » entre le pouvoir en place et une certaine opposition. Complicité malveillante dans la mesure où l'UNDP, le MDR et l'UPC ont engrangé des voix qui auraient pu faire basculer le Cameroun vers l'alternance. Leur choix de passer des alliances avec le RDPC bien que légitime, est contre l'opposition. Cette coalition qui a jalonné les décennies a entretenu les dynamiques de dislocation, renforcé la vulnérabilité dans le camp de l'opposition camerounaise. Les effets de cette affiliation au RDPC sont les dons des postes ministériels qu'ils occupent depuis 1992.

En 1992 après la coalition avec le RDPC, le leader du MDR est nommé ministre d'Etat, ministre des postes et télécommunications, en 2011 il occupe le poste de ministre des transports. Le secrétaire général de l'UPC Kodock Augustin Frédéric, entre 1994 et 2004, il va occuper le poste de ministre d'Etat, ministre de l'agriculture. Au cours des années 2004 à 2007, il est nommé ministre d'Etat, ministre de la Planification, Programmation du Développement et



Aménagement du Territoire. En 1996 il est ministre de l'Agriculture. De 1992 à 1996, Issa Tchiroma Bakary occupe le portefeuille de ministre des Transports, en 2009 il est nommé ministre de la Communication, il sera à ce poste jusqu'en 2019. De 2019 à 2024 il est en charge du ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Bello Bouba Maigari lui aura la charge des ministères des Postes et Télécommunications, les Transports et le ministère du Tourisme et des Loisirs portefeuille qu'il occupe depuis 2011. C'est également dans cette perspective transactionnelle que les sénateurs issus de l'UNDP, de l'ANDP, du FSNC et de l'UPC seront nommés par le Président de la République Paul Biya, au titre de la disposition légale qui lui permet de désigner trois sénateurs dans chacune des 10 régions soit près d'un tiers des cent sénateurs M. E. Owona Nguini et H-L. Menthong (2018). A. Bono² argue que : « tous les coups sont permis. Il faut comprendre pourquoi le parti au pouvoir maintient tous les leaders politiques en bas de l'échelle. Maintenant, ceux qui veulent s'asseoir sur une table et goûter un peu de miel doivent tisser des alliances. » Ces cooptations de l'opposition travaillent à freiner la capacité compétitive et concurrentielle de ces opérateurs politiques. Toutefois ces alliances politiques sont interpersonnelles comme le montre Hamadou³ : « C'est une plate-forme pour amener du soutien au président du RDPC au niveau national. Et au niveau local ces partis sont autonomes. Au niveau de l'Adamaoua toute la région est à 80% tenue par les partis de l'opposition. C'est l'UNDP qui tient les rênes. C'est juste une alliance qui est faite au sommet. » En continuant de la même manière Kenfack⁴ membre du MRC⁵ dira : « C'est la politique du ventre parce que ces gens-là ne se soucient pas du peuple... Est-ce qu'ils consultent les membres du parti politique ? Je ne crois pas. Dans l'Adamaoua, si je prends l'exemple de l'UNDP qui au niveau local ne croit pas à l'idéologie du parti national. Donc il y a une sorte de déconnexion entre le sommet et la base. » Et explique : « au niveau national ils sont ensemble et au niveau local c'est l'opposition. » Ces explications indiquent que les alliances politiques entre le parti au pouvoir et les leaders des partis de l'opposition se font sans consultation des membres de l'organisation. Le cas d'Issa Tchiroma Bakary aujourd'hui ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle illustre ce fait. Il s'engage à l'UNDP en 1990, où il occupe le poste de secrétaire national chargé de l'administration. En 1992, il accepte d'entrer dans le gouvernement de la majorité et occupe la fonction de ministre des Transports. Pour cette raison, il sera exclu du parti. Quelques années plus tard c'est le président de ce parti qui entre dans le

² Bono Alfred, homme politique de l'opposition, membre du MRC, entretien du 04 décembre 2024, Ngaoundéré

³ Hamidou, homme politique de la majorité, membre du RDPC, entretien du 1^{er} décembre 2024, Ngaoundéré

⁴ Kenfack Gilbert, homme politique de l'opposition, membre du MRC, entretien du 04 décembre 2024, Ngaoundéré.

⁵ MRC : Mouvement pour la Renaissance du Cameroun, parti de l'opposition camerounaise.

gouvernement. L'entrée des présidents des partis de l'opposition et non des simples membres dans gouvernement indique l'absence d'une consultation démocratique au sein de ces partis. Les personnes interviewées indiquent que les leaders de l'opposition sont plus soucieux de servir leurs intérêts personnels. A cet effet, G. Kenfack parlera de « politique du ventre », « intérêt personnel », « ma parcelle de pouvoir ». Quant à A. Bono⁶ « c'est un jeu d'intérêts ». L. Takam⁷ dira « ces partis politiques cherchent beaucoup plus à manger que de mettre les populations à l'aise. » La « politique du ventre » est une métaphore de J.F. Bayart (1989) et qui fait référence à la manière dont le pouvoir politique et économique est recherché, maintenu et utilisé en Afrique. Cette métaphore décrit la faim insatiable de pouvoir, de richesse et de prestige. L'accès aux ressources et la manière dont elles sont distribuées est un moyen de maintenir le pouvoir et le contrôle. La politique du ventre se manifeste par le népotisme, la corruption, le clientélisme, l'accumulation des richesses par une élite restreinte. Les leaders de l'opposition qui se maintiennent dans les alliances avec le parti dominant s'insèrent dans ce système d'accumulation « totale ».

Conclusion

Les alliances entre le parti au pouvoir et une certaine opposition ont eu comme effets la dislocation de l'opposition et l'impossible alternance. L'opposition émiettée, fragmentée, affaiblie par cette dislocation ne s'érige pas en véritable contre-pouvoir impulsant le changement au niveau de l'Etat. L'absence d'une opposition unifiée et consolidée a permis l'enracinement d'un système de parti dominant. Le parti au pouvoir dispose d'une majorité dominante au parlement. Cet état de fait réduit toute possibilité de contrôle et d'équilibre. Les élections deviennent ainsi plus qu'une formalité. Il détient en outre les ressources à distribuer à l'opposition afin de conserver sa position de dominant. L'opposition camerounaise, in fine est perçue comme des organisations de politiciens amateurs dans un champ détenu par un professionnel de la politique.

⁶ Bono Alfred, homme politique de l'opposition, membre du MRC, entretien du 04 décembre 2024, Ngaoundéré

⁷ Takam Laurent, homme politique de l'opposition, membre du MRC, entretien du 04 décembre 2024, Ngaoundéré

**Références bibliographiques**

ABÉLÈS Marc, 1992, « Anthropologie politique de la modernité », *L'Homme, Anthropologie du proche*, n° 121, p.15-30.

BAYART Jean-François, 1989, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 511p.

BARASH Jeffrey Andrew, 2006, « Qu'est-ce que la mémoire collective ? Réflexions sur l'interprétation de la mémoire chez Paul Ricœur », *Revue de Métaphysique et de Morale*, N° 2, p. 185-195.

BOURDIEU Pierre, 1980, « le capital social », *Actes de la recherche en Sciences Sociales, Le capital social*, N 31, p. 2-3.

FILLEULE Olivier, 1993, *Sociologie de la protestation, les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 288 p.

GRANOVETTER Mark, 2000, *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Paris, Descellée de Brouwer, 239 p.

MAHIEU François-Régis, 2020, « Le don pur et parfait », *Ethique et économique*, vol. 17, n° 2, p.66-72.

MAUSS Marcel, 1925, « Essai sur le don », *Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF. 252 p.

OBERSHALL Anthony, 1973, *Social Conflict and Social Movements*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 371 p.

OWONA NGUINI Mathias Eric et MENTHONG Hélène-Laure, 2018, « Gouvernement perpétuel » et démocratisation janusienne au Cameroun (1990-1918), *Politique Africaine*, n°2, p.97-114.

PIGEAUD Fanny, 2011, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 276 p.

WEBER Max, 1919, *Le savant et le politique*, (trad. 1959), Paris, Plon, 186 p.